



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 03184

Numéro SIREN : 528 915 465

Nom ou dénomination : FREENESS

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2016 sous le numéro de dépôt 1929

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

HERLEMONT & ASSOCIES

7 impasse des Prairies
Immeuble l'Alpha PAE les Glaisins
74940 Annecy-le-Vieux

V/REF :

N/REF : 2012 B 3184 / 2016-A-1929

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 11/02/2016, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 18/12/2015

- Changement de président
- Changement de directeur général

Concernant la société

FREENESS

Société par actions simplifiée

7 rue du Carignan

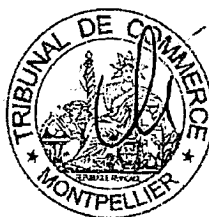
34430 Saint-Jean-de-Vedas

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-1929 le 11/02/2016

R.C.S. MONTPELLIER 528 915 465 (2012 B 3184)

Fait à MONTPELLIER le 11/02/2016;

LE GREFFIER



12 B 3184

A1929

11 FEV. 2016

FREENESS

Société par actions simplifiée au capital de 160 500 €
Siège social : 7 rue du Carignan
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
528 915 465 RCS MONTPELLIER
(2012 B 03184)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS IMMEDIATES DES ASSOCIES

EN DATE DU 18 DECEMBRE 2015

L'an deux mil quinze,
Le dix-huit décembre, à dix-huit heures,

Les soussignés :

- ❖ Monsieur **Michel BROUSSARD**, demeurant 28 rue San Jordy 66560 ORTAFFA,
- ❖ Monsieur **Franck MARTINEZ**, demeurant 3 Impasse de Pluviers 34970 LATTES,
- ❖ La société **FCPI France INVESTISSEMENT REGIONS 1**, Fonds Professionnel de Capital Investissement, représenté par sa société de gestion Bpifrance Investissement, société par actions simplifiée au capital de 20.000.000 €, ayant son siège social situé 27-31, avenue du Général Leclerc – 94710 Maisons Alfort Cedex, immatriculée sous le numéro 433 975 224 au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil, Elle-même représentée par **Monsieur Alexis MAHIEU**,
- ❖ La société **SORIDEC**, Société anonyme au capital de 22.007.673 euros dont le siège social est situé 183 ; avenue Henri Becquerel – ZAC Eureka Immeuble Phidias à Montpellier (34000), immatriculée sous le numéro 329 150 551 au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier, représentée par Monsieur Bertrand RELIGIEUX en sa qualité de directeur général,
- ❖ La société **SORIDEC 2**, Société par actions simplifiée au capital de 21.000.000 euros dont le siège social est situé au 183, avenue Henri Becquerel – ZAC Eureka Immeuble Phidias à Montpellier (34000), immatriculée sous le numéro 533 863 551 au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier, représentée par Monsieur Bertrand RELIGIEUX en sa qualité de Président,

Seuls Associés de la Société sus-désignée,

HRB JM AM C

Ont, aux termes du présent procès-verbal, formalisé les décisions suivantes et ce, en application de l'article 19 b) 3/ des statuts de la Société qui stipule expressément que les Associés, s'ils sont tous présents ou représentés, peuvent à tout moment et sans convocation à titre d'assemblée prendre toutes décisions requérant leur approbation.

L'ordre du jour est le suivant :

- Constatation de la démission du Président de la Société,
- Nomination d'un nouveau Président de la Société,
- Constatation de la démission du Directeur Général de la Société,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général de la Société,
- Pouvoirs pour les formalités.

Première décision

Les Associés constatent la démission de Monsieur Michel BROUSSARD des fonctions de Président et ce, à compter de ce jour.

En outre, les Associés donnent quitus à Monsieur Michel BROUSSARD de l'exécution de son mandat de Président.

Deuxième décision

Les Associés décident de nommer aux fonctions de Président de la Société, à compter de ce jour :

- La Société **MICHEL BROUSSARD**,
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200 000 euros dont le siège social est sis 28 rue Sant Jordi – 66560 ORTAFFA, immatriculée sous le numéro 814 766 523 au Registre du Commerce et des Sociétés de Perpignan, représentée par son Gérant en exercice, Monsieur Michel BROUSSARD,

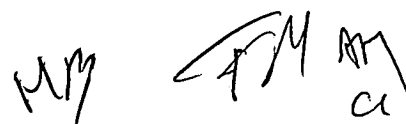
pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Michel BROUSSARD, démissionnaire :

En outre, les Associés décident que pour l'exercice de ses fonctions, la Société MICHEL BROUSSARD, représentée par son gérant Monsieur MICHEL BROUSSARD, reçoit les mêmes pouvoirs que ceux dont jouissait son prédécesseur.

La rémunération de la Société MICHEL BROUSSARD, sera, s'il y a lieu, fixée par décision ultérieure. Elle pourra prétendre au remboursement de ses frais de mission, de déplacement et de représentation exposés dans l'intérêt de la Société, sur présentation de justificatifs.

Elle a fait savoir par avance à la Société qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune interdiction légale susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts.



Troisième décision

Les Associés constatent la démission de Monsieur Franck MARTINEZ des fonctions de Directeur Général et ce, à compter de ce jour.

En outre, les Associés donnent quitus à Monsieur Franck MARTINEZ de l'exécution de son mandat de Directeur Général.

Quatrième décision

Les Associés décident de nommer aux fonctions de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour :

- La Société **FRANCK MARTINEZ**,
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200 000 euros dont le siège social est sis 7 rue du Carignan – 34430 Saint-Jean-de-Védas, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 814 641 841, représentée par son Gérant en exercice, Monsieur Franck MARTINEZ,

pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Franck MARTINEZ, démissionnaire.

En outre, les Associés décident que pour l'exercice de ses fonctions, la Société FRANCK MARTINEZ, représentée par son gérant Monsieur Franck MARTINEZ, reçoit les mêmes pouvoirs que ceux dont jouissait son prédécesseur.

La rémunération de la Société FRANCK MARTINEZ sera, s'il y a lieu, fixée par décision ultérieure. Elle pourra prétendre au remboursement de ses frais de mission, de déplacement et de représentation exposés dans l'intérêt de la Société, sur présentation de justificatifs.

Elle a fait savoir par avance à la Société qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune interdiction légale susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Cinquième décision

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

oOo

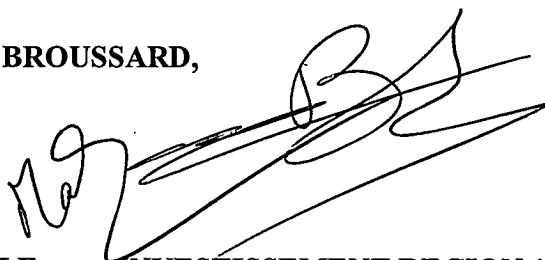
De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal établi par le Président de la Société et signé par les Associés présents ou représentés.

MVS

Franck Martinez
ce

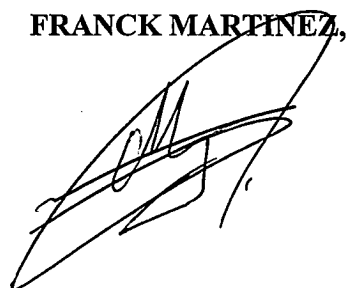
Il sera reproduit sur le registre des délibérations d'assemblées générales des Associés tenu au siège social.

MICHEL BROUSSARD,

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent 'M' and 'B'.

Pour FCPI France INVESTISSEMENT REGION 1
Alexis MAHIEU

FRANCK MARTINEZ,

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent 'F' and 'M'.A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent 'B' and 'R'.

Pour SORIDEC,
Bertrand RELIGIEUX

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent 'B' and 'R'.

Pour SORIDEC 2,
Bertrand RELIGIEUX